

RCS : BREST Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00071 Numéro SIREN : 321 640 948 Nom ou dénomination : PLOUGADIS

Ce dépôt a été enregistré le 31/12/2021 sous le numéro de dépôt 818

Extrait N° 2022/818
31 DEC. 2021
R.C.S. BREST

SAS PLOUGADIS

SAS au Capital de €. 40 000

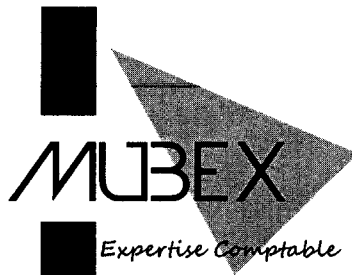
ZAC de Ty Ar Menez

29470 PLOUGASTEL DAOULAS

R.C.S : BREST B 321640948

ETATS FINANCIERS AU 31/01/2020

*Come certifiée
conforme*



Société Anonyme d'Expertise Comptable
Inscrite aux Tableaux de l'Ordre d'Alsace et de Bourgogne Franche-Comté
Capital : 120 000 Euros
RCS : MULHOUSE B 307 111 682

MUBEX MULHOUSE
12, rue de Pologne
68170 RIXHEIM
Tél : 03 89 44 41 12

MUBEX BELFORT
16, Avenue Jean Jaurès
90000 BELFORT
Tél : 03 84 28 11 44

experts-comptables@mubex.com
www.mubex.fr

Etats financiers au 31/01/2020

BILAN

Bilan Actif

31/01/2020			31/01/2019
Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net

Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	186 419	175 689	10 730	7 622
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	678 755	4 899	673 856	675 589
	Constructions	15 262 394	12 205 296	3 057 097	3 435 007
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	5 293 876	3 895 847	1 398 029	1 329 339
	Autres immobilisations corporelles	1 015 541	839 482	176 059	208 565
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 400 410		1 400 410	1 405 247
	Créances rattachées à des participations	697 513	40 000	657 513	638 866
	Autres titres immobilisés	4 494		4 494	4 494
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	960		960	960
TOTAL (II)		24 540 362	17 161 213	7 379 148	7 705 689
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	21 261		21 261	20 506
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	4 972 976	40 559	4 932 417	5 245 580
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	286 051	10 345	275 706	266 529
	Autres créances	1 611 263	14 508	1 596 755	1 787 564
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	731		731	476
	DISPONIBILITES	871 209		871 209	435 817
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	139 368		139 368	112 873
	TOTAL (III)	7 902 858	65 412	7 837 446	7 869 345
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		32 443 219	17 226 625	15 216 594	15 575 033

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

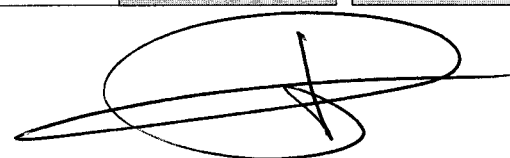
658 473

639 826



Bilan Passif

		31/01/2020	31/01/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	3 541 018	3 296 058
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 024 301	1 244 960
Autres fonds propres	Subventions d'investissement	27 593	27 593
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	4 636 911	4 612 611
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	44 256	33 257
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	44 256	33 257
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 848 330	4 978 053
	Emprunts et dettes financières divers	415 225	464 390
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 730	1 898
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 249 546	3 215 868
	Dettes fiscales et sociales	1 538 711	1 711 247
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		5 508
	Autres dettes	481 885	552 203
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	10 535 427	10 929 166
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	15 216 594	15 575 033
Total du bilan en centimes		15 216 594,10	15 575 033,37
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		7 338 230	7 814 812
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			



Etats financiers au 31/01/2020

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat

1/2

				31/01/2020	31/01/2019
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	63 798 667		63 798 667	63 702 501
	Production vendue (Biens)	807		807	13 712
	Production vendue (Services et Travaux)	804 377		804 377	634 889
	Montant net du chiffre d'affaires	64 603 851		64 603 851	64 351 102
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			38 289	64 487
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			102 800	52 836
	Autres produits			35 161	40 395
	Total des produits d'exploitation (1)			64 780 102	64 508 820
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			50 831 385	51 161 182
	Variation de stock			312 960	(385 023)
	Achats de matières et autres approvisionnements			120 785	114 656
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			3 839 257	3 560 898
	Impôts, taxes et versements assimilés			750 379	749 477
	Salaires et traitements			4 598 280	4 656 801
	Charges sociales du personnel			1 435 291	1 670 744
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			1 109 304	1 231 822
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			65 412	69 543
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions			44 256	33 257
	Autres charges			35 809	4 876
	Total des charges d'exploitation (2)			63 143 120	62 868 232
RESULTAT D'EXPLOITATION				1 636 982	1 640 588

Compte de Résultat

2/2

		31/01/2020	31/01/2019
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 636 982	1 640 588
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	51 314	30 451
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 197	12 658
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		53 512	43 109
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	41 723	49 120
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		41 723	49 120
RESULTAT FINANCIER		11 788	(6 011)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 648 771	1 634 577
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	23 647	23 300
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		18 079
Total des produits exceptionnels		23 647	41 379
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	2 228	41 756
	Sur opérations en capital		15 382
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	40 000	110
	Total des charges exceptionnelles	42 228	57 248
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(18 581)	(15 869)
PARTICIPATION DES SALARIES		217 273	186 283
IMPOTS SUR LES BENEFICES		388 616	187 465
TOTAL DES PRODUITS		64 857 261	64 593 308
TOTAL DES CHARGES		63 832 960	63 348 348
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 024 301	1 244 960
Résultat de l'exercice en centimes		1 024 300,54	1 244 959,72
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		2 202	4 038

Etats financiers au 31/01/2020

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2019 (PCG 2019).

Le PCG 2019 correspond au règlement ANC n° 2014-03 du 05 juin 2014 modifié des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels figurant à l'actif font l'objet d'un amortissement linéaire sur 12 mois.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :

- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après ;
- à leur coût de production.

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat net de toutes ristournes au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) :

- **Immobilisations incorporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
- **Immobilisations corporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
- **Immobilisations financières** :
 - > Titres de participations : La société n'a pas opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses sont donc incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
 - > Autres titres : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2^{ème} catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

Autres informations de l'annexe

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La société dépend de la convention collective N°3305 des activités de « Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire », qui prévoit le droit pour les salariés à des indemnités de fin de carrière et en définit les modalités d'application.

Aucun autre accord particulier ou non n'a été signé par l'entreprise.

Les engagements actualisés relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés comprennent les indemnités de départ volontaire, ainsi que les indemnités de mise à la retraite estimés en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

En prenant pour hypothèse que la probabilité pour le salarié de partir en retraite par un départ volontaire est de 100%, ces engagements sont évalués à **434 102 €**.

Il n'existe pas d'engagements pris au profit des seuls dirigeants.

Les engagements de retraite ne font l'objet d'aucune provision comptable.

INTEGRATION FISCALE

Les résultats de la SAS PLOUGADIS sont intégrés fiscalement dans les résultats de sa mère :

- La SAS JM2D

La SAS JM2D est donc redevable de l'impôt sur les sociétés dû au titre des résultats de l'ensemble du groupe (article 223 A du CGI).

La convention d'intégration fiscale est basée sur la méthode de neutralité concernant le calcul de l'impôt sur les sociétés.

La SAS JM2D établit également des comptes consolidés, en tant que société mère consolidante, pour son compte et celui de sa filiale la SAS PLOUGADIS.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

*** COVID19**

En date du 30 janvier 2020, L'OMS a prononcé l'état d'urgence sanitaire après avoir confirmé, le 23 janvier 2020, la transmission interhumaine du virus covid19.

Les conséquences de cette pandémie ont impacté les comptes de l'exercice clos le 31/01/2020 de la manière suivante :

- néant

Autres informations de l'annexe

Il est prématuré d'estimer l'impact de cette pandémie mondiale sur les comptes du nouvel exercice en cours ouvert en 2020.

Cette crise exceptionnelle post-clôture est susceptible d'impacter notamment :

- le chiffre d'affaires ;
- la valeur comptable de certains actifs, notamment la valeur des stocks de marchandises ;
- l'évolution des taux variables des emprunts ;
- le coût lié aux absences du personnel, au chômage partiel, le cas échéant ;
- l'évolution du coût de la cotisation à la centrale d'achat ;
- les charges exceptionnelles liées à cette crise.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

*** Information sur les créances tiers-payant OPTIQUE :**

Les créances de tiers-payant optique d'un montant de 109 602 € au 31/01/2020, incluent des soldes antérieurs à l'exercice dont le recouvrement est en cours auprès des organismes de caisses maladie et de mutuelles.

La probabilité de percevoir ces créances anciennes est faible mais la société n'étant pas en mesure de chiffrer le risque, aucune provision pour dépréciation n'a été comptabilisée au 31/01/2020.

Engagements hors bilan

DETTES ASSORTIES DE GARANTIES

**** Nantissement de fonds de commerce** de l'hypermarché exploité à PLOUGASTEL DAOULAS au profit de la BCME du RELECQ KERHUON (29480) en garantie :

d'un prêt à long terme de 3 800 000 euros (durée 12,5 ans)

- solde au 31 janvier 2020 : **475 000 €**

Engagements particuliers liés à cet emprunt :

- engagement de ne pas céder ou nantir les actions de la SAS PLOUGADIS sans un accord particulier du prêteur

- engagement de ne pas céder ni aliéner le bien financé

- absence de pénalités de remboursement anticipé

- engagement de conférer une hypothèque sur le terrain détenu par la société à Ty Ar Menez 29470 PLOUGASTEL DAOULAS

**** Nantissement de fonds de commerce** de l'hypermarché exploité à PLOUGASTEL DAOULAS au profit de la banque OSEO en garantie :

de deux prêts, un à moyen terme de 300 000 euros (durée 5 ans), un à long terme de 700 000 euros (durée 12 ans), soit un montant global de 1 000 000 euros

- solde au 31 janvier 2020 : **272 390 €**

- solde au 31 janvier 2020 : **0 €**

**** Nantissement de fonds de commerce** de l'hypermarché exploité à PLOUGASTEL DAOULAS au profit de la BCME du RELECQ KERHUON (29480) en garantie :

de deux prêts, à long terme de 475 000 euros (durée 12 ans) chacun, soit un montant global de 950 000 euros

- solde au 31 janvier 2020 : **346 354 €**

- solde au 31 janvier 2020 : **346 354 €**

**** Nantissement de fonds de commerce** de l'hypermarché exploité à PLOUGASTEL DAOULAS au profit de la Banque Populaire de l'Ouest (BPO) en garantie :

d'un prêt, à long terme de 300 000 euros (durée 10 ans)

- solde au 31 janvier 2020 : **242 140 €**

**** Nantissement de fonds de commerce** de l'hypermarché exploité à PLOUGASTEL DAOULAS au profit de la Banque Populaire de l'Ouest (BPO) en garantie :

d'un prêt, à long terme de 500 000 euros (durée 7 ans)

- solde au 31 janvier 2020 : **464 702 €**

Engagements hors bilan (suite)

**** Nantissement de fonds de commerce** de l'hypermarché exploité à PLOUGASTEL DAOULAS au profit de la BCME du RELECQ KERHUON (29480) en garantie :

de deux prêts à long terme de 200 000 euros chacun, soit un montant global de 400 000 euros (durée 10 ans)

- solde au 31 janvier 2020 : **10 000 €**

- solde au 31 janvier 2020 : **10 000 €**

Engagements particuliers liés à cet emprunt :

- engagement de conférer une hypothèque sur le terrain détenu par la société à Ty Ar Menez 29470 PLOUGASTEL DAOULAS

**** Nantissement de fonds de commerce** de l'hypermarché exploité à PLOUGASTEL DAOULAS au profit de la banque OSEO en garantie :

de deux prêts, un à moyen terme de 270 000 euros (durée 7 ans), un à long terme de 1 000 000 euros (durée 12 ans), soit un montant global de 1 270 000 euros

- solde au 31 janvier 2020 : **498 778 €**

- solde au 31 janvier 2020 : **29 103 €**

**** Nantissement de fonds de commerce** de l'hypermarché exploité à PLOUGASTEL DAOULAS au profit de la BCME du RELECQ KERHUON (29480) en garantie :

d'un prêt à moyen terme de 520 000 euros (durée 7 ans)

- solde au 31 janvier 2020 : **171 004 €**

Pour information :

Aucune garantie n'a été demandée concernant 4 emprunts :

- Prêt à moyen terme (durée 7 ans) de 120 000 euros auprès de la BCME du RELECQ KERHUON (29480)

- Prêt à moyen terme (durée 9 ans) de 600 000 euros auprès de la BCME du RELECQ KERHUON (29480)

- Prêt à moyen terme (durée 7 ans) de 250 000 euros auprès de la Banque Populaire de l'Ouest

- Prêt à long terme (durée 10 ans) de 300 000 euros auprès de la BCME du RELECQ KERHUON (29480)

- Prêt à moyen terme (durée 7 ans) de 300 000 euros auprès de la BCME du RELECQ KERHUON (29480)

AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Par la signature d'une convention de parrainage datée du 1er janvier 2012, la SAS PLOUGADIS prend l'engagement de couvrir en trésorerie la perte éventuelle, à hauteur de 2%, de tout exercice de la

Engagements hors bilan (suite)

société MONTIJODIS - SOCIEDAD DE DISTRIBUICAO SA.

Caution bancaire en faveur de la société MONTIJODIS - SOCIEDAD DE DISTRIBUICAO SA, en garantie d'un emprunt souscrit auprès de la banque EDEL.

Capital restant du au 31/01/2020 : 22 981 euros

Cautionnement à hauteur de **90 000 euros**, valable jusqu'au 15/09/2020.

POUR INFORMATION :

Existence d'un concours bancaire à court terme octroyé par BCME du RELECQ KERUHON (29480) d'un montant de 1 000 000 d'euros, à durée indéterminée et révisable au 10 septembre 2020.

Ce concours bancaire, utilisable par billet de trésorerie, fait l'objet d'une utilisation totale par la société à la clôture de l'exercice.

Capital social

		31/01/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		40 000,00	1,0000	40 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		40 000,00	1,0000	40 000,00

Effectif moyen

		31/01/2020	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		6	
	Professions intermédiaires		25	
	Employés		175	
	Ouvriers			
	TOTAL		206	

Capital

Capitaux propres

Quote part du capital
détenue
(en pourcentage)

Valeur comptable des titres détenus	
Brute	Nette

1. Filiales (Plus de 50 %)

SARL TYBEL

29470 PLOUGASTEL DAOULAS

Bilan au 31/01/2020

2. Participations (10 à 50 %)

1. Filiales (Plus de 50 %)

SARL TYBEL

29470 PLOUGASTEL DAOULAS

Bilan au 31/01/2020

2. Participations (10 à 50 %)

Prêts et avances consentis

Montant des
cautions et avals
donnés

Résultat du dernier exercice clos	
-----------------------------------	--

Dividendes encaissés

994 757

39 514

20 000

B. Renseignements globaux

Capital

Capitaux propres

Quote part détenue en pourcentage

Valeur comptable des titres détenus - Brute

Valeur comptable des titres détenus - Nette

Prêts et avances consentis

Montant des cautions et avals

Chiffre d'affaires

Résultat du dernier exercice clos

Dividendes encaissés

Filiales non reprises en A

françaises

étrangères

Participations non reprises en A

françaises

étrangères

Etats financiers au 31/01/2020

INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	182 919		3 500			186 419
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	182 919		3 500			186 419
CORPORELLES	Terrains	678 755					678 755
	Constructions sur sol propre	9 528 448		4 553			9 533 001
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement	5 420 296		309 097			5 729 393
	Instal technique, matériel outillage industriels	4 888 892		411 194		6 210	5 293 876
	Instal., agencement, aménagement divers	496 593					496 593
	Matériel de transport	109 344		9 167			118 510
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	383 742		31 443		14 748	400 437
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 506 070		765 454		20 958	22 250 566
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	2 044 113		64 310		10 500	2 097 923
	Autres titres immobilisés	4 494					4 494
	Prêts et autres immobilisations financières	960					960
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 049 567		64 310		10 500	2 103 377
TOTAL		23 738 556		833 264		31 458	24 540 362

Amortissements

Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/01/2020
	Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	175 296	393		175 689
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	175 296	393		175 689
CORPORELLES	Terrains	3 166	1 733		4 899
	Constructions sur sol propre	7 298 459	383 475		7 681 933
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	4 215 278	308 085		4 523 363
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 559 553	342 503	6 210	3 895 847
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	381 534	41 019		422 554
	Matériel de transport	42 452	17 273		59 725
	Matériel de bureau, mobilier	357 128	14 823	14 748	357 204
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 857 571	1 108 912	20 958	16 945 524
TOTAL		16 032 867	1 109 304	20 958	17 121 213

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/01/2020
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix	27 593			27 593
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES		27 593			27 593
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	33 257	44 256	33 257	44 256
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		33 257	44 256	33 257	44 256
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières		40 000		40 000
	Sur stocks et en-cours	40 356	40 559	40 356	40 559
	Sur comptes clients	27 106	10 345	27 106	10 345
	Autres	2 081	14 508	2 081	14 508
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	69 543	105 412	69 543	105 412
TOTAL GENERAL		130 393	149 668	102 800	177 260
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			109 668 40 000	102 800	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/01/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	697 513	697 513	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	960	960	
	Clients douteux ou litigieux	643	643	
	Autres créances clients	285 408	285 408	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	507	507	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	72 670	72 670	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	58 412	58 412	
	Débiteurs divers	1 479 673	1 479 673	
	Charges constatées d'avances	139 368	139 368	
TOTAL DES CREANCES		2 735 154	2 735 154	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/01/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	4 848 330	1 964 371	2 199 059	684 901
	Emprunts et dettes financières divers	415 225	103 718	311 507	
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 249 546	3 249 546		
	Personnel et comptes rattachés	776 428	776 428		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	379 901	379 901		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	89 970	89 970		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	292 412	292 412		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	229 397	229 397		
	Autres dettes	252 488	252 488		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		10 533 697	7 338 230	2 510 566	684 901
Emprunts souscrits en cours d'exercice		894 168			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 073 055			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		148			

Produits à recevoir

		31/01/2020
Total des Produits à recevoir		919 142
Créances rattachées à des participations		2 186
26781000	Int.cour.cr.ratt.part.(groupe)	2 186
AUTRES CREANCES		916 956
40981000	Avoirs sur achats à recevoir	103 991
40985600	Rist. à recevoir Centrale	772 980
46870000	Divers produits à recevoir	39 985

Charges à payer

31/01/2020

Total des Charges à payer		1 417 928
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 816
16884000 Int.cour.s/emprunt établ.crédi	2 816	
Emprunts et dettes financières divers		7 349
16886600 INTERETS PARTICIPATION 2012	1	
16887500 INT COURUS PARTICIPATION 01 15	2 901	
16887600 INT COURUS PARTICIPATION 01 16	1 914	
16887700 INT COURUS PART 01 17	1 346	
16887800 INT COURUS PART 01 18	859	
16887900 INT COURUS PART 01 19	327	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		13 059
40810000 Fournisseur factures non parve	10 325	
40820000 Fournis fact. fgx non parvenue	2 735	
Dettes fiscales et sociales		1 296 472
42820000 Dettes prov pour CP nouvelle p	325 724	
42830000 Dettes provisionnées 13ème moi	54 400	
42840000 Dettes provisionnées partic sa	217 273	
42861000 Intéressement à payer	54 415	
42864000 Prime bilan au pers.à payer	99 400	
43821000 Charges soc. congés payés nouv	100 975	
43860000 Organismes sociaux - C.A.P.	10 515	
43860100 C SOC A PAYER PRIMES DE BILAN	39 760	
43860200 C SOC A PAYER 13E MOIS	16 864	
43860300 CH SIC A PAYER SUR AUTRES SALA	43 455	
43864100 CH SOC A PAYER FORMATION	17 188	
43864600 CH SOC A PAYER CONSTRUCTION	21 816	
43864800 CH SOC A PAYER TAXE D APPRENTI	2 276	
44862100 CAPTAXE FONCIERE	8 780	
44862400 cap CVAE	12 450	
44862500 CAP CFE	7 347	
44862600 CAP TVTS	247	
44863000 CAP TAXE PUBLICITE	2 457	
44865000 CAP C 3 S ORGANIC	78 149	
44865100 CAP TAXE GRANDE SURFACE	177 824	
44868000 C.A.P Taxes diverses	5 158	
Autres dettes		95 934
46860000 Divers charges à payer	2 779	
46860100 C.A.P. EAU	12 958	
46860200 C.A.P. ELECTRICITE	402	
46860300 C.A.P GAZ	109	
46861000 charges a payer assurances	3 417	
46861300 CAP LOCATION	2 354	
46861500 C.A.P. - PUBLICITE	1 103	
46861600 CAP locations	10 631	
46865100 C.A.P ESPACES VERTS	627	
46865500 C.A.P Charges à payer autres	76	
46866000 C.A.P MAINTENANCE CAISSE	644	
46866200 C.A.P. MAINTENANCE LOGICIELS	1 281	
46866500 C.A.P. HONORAIRES	8 200	

Charges à payer

31/01/2020

46866700	C.A.P VOYAGES DEPL. SAUF PERS	4 398	
46866800	C.A.P. DEPLACEMENTS DIRECTION	6 558	
46867100	C.A.P. PUB GALEC	16 855	
46867200	C.A.P. PUB SCARMOR	167	
46869000	C.A.P COTISAT. GALEC	21 052	
46869100	C.A.P. COTISAT. ACD/LEC	1 093	
46869400	CAP COTISATION FRANCE PECHE	1 231	

Charges constatées d'avance

31/01/2020

Charges constatées d'avances		139 368
Charges constatées d'avance - Exploitation		139 368
48600000	CCA marchandises	27 076
48600500	C.C.A FUEL	
48602000	C.C.A SURVEILLANCE GARDIENNAGE	811
48611200	C.C.A LOCATION MATERIEL	12 020
48611500	C.C.A LOCATION MAT.BUREAU	3 943
48615000	C.C.A MAINTENANCE MATERIEL	3 286
48616000	C.C.A MAINT. MATERIEL BUREAU	1 345
48617000	C.C.A MAINTENANCE LOGICIELS	26 042
48618000	C.C.A MAINTENANCE DIVERSES	23 657
48620000	CCA PRIMES ASSURANCES	32 931
48622000	C.C.A. DOCUMENTATION GENERALE	760
48623000	C.C.A DOCUMENTATION TECHNIQUE	
48630000	C.C.A. AFFICHAGES PERMANENTS	6 065
48630300	C.C.A. INSERTION PUB/PRESSE	
48640000	C.C.A. intérêts sur emprunts	1 032
48641000	CCA AWEN	400

Produits constatés d'avance

31/01/2020

Produits constatés d'avance

Produits et Charges exceptionnels

31/01/2020

Total des produits exceptionnels		23 647
PRODUITS EXCEPTIONNELS EN CAPITAL		23 647
Produits exceptionnels divers	23 647	
Total des charges exceptionnelles		42 228
CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION		2 228
pénalités amendes fiscales&pén	128	
autres charges except opé gest	2 100	
CHARGES EXCEPTIONNELLES AMORT. & PROVISIONS		40 000
Dot prov dépréciation exceptio	40 000	
Résultat exceptionnel		(18 581)

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	31/01/2020	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		1 648 771	451 433	1 197 338
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(235 854)	(62 817)	(173 037)
RESULTAT COMPTABLE		1 412 917	388 616	1 024 301

(1) après retraitements fiscaux.

SAS PLOUGADIS

**REUNION DES ASSOCIES EN VIDEOCONFERENCE
EN DATE DU 24 JUILLET 2020**

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/01/2020

RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE A L'UNANIMITE

L'Assemblée Générale approuve la proposition de répartition des résultats qui lui a été présentée et, en conséquence, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, savoir : 1 024 300,54 euros

Comme suit :

*Dividendes 1 000 000,00 euros
Réserves facultatives 24 300,54 euros*

Le dividende global à répartir sera ainsi fixé à 25,00 euros (VINGT CINQ EUROS) par action.

Il sera mis en paiement à compter du 1^{er} AOÛT 2020.

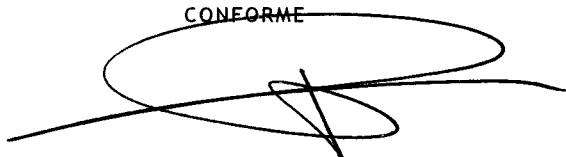
L'Assemblée reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de Finances pour 2018 :

- les revenus de capitaux mobiliers, perçus par des personnes physiques à compter du 1^{er} Janvier 2018, sont en principe soumis à un prélèvement forfaitaire unique non libératoire (PFU, également appelé « flat tax ») de 12,8 % pour l'impôt sur le revenu auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, portant ainsi l'imposition globale à 30 % ;*
- par dérogation au PFU de 12,8 %, les contribuables peuvent opter pour une imposition de leurs revenus de capitaux mobiliers au barème progressif de l'impôt sur le revenu. L'option est globale et porte sur l'ensemble des revenus entrant dans le champ d'application du PFU. Elle est exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus. En cas d'option pour le barème, l'impôt définitif sur les dividendes sera calculé après application de l'abattement de 40 % sur le montant brut prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.*

Il est précisé que les dividendes qui ont été mis en distribution au cours des trois derniers exercices ont été de :

Exercices clos le	Nombres d'actions	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement
31/01/2018	40 000	1 100 000.00	/
31/01/2019	40 000	1 000 000.00	/
31/01/2020	40 000	1 000 000.00	/

COPIE CERTIFIEE
CONFORME



SAS PLOUGADIS

**ZAC de TY AR MENEZ
29470 PLOUGASTEL DAOULAS**

COMMISSARIAT AUX COMPTES 2020

**Rapports du commissaire aux comptes
pour l'exercice clos le 31 janvier 2020**



**CABINET
PICAUVET - LE DAIN**

CABINET PICAUVET LE DAIN



CABINET
PICAUVET - LE DAIN

SAS PLOUGADIS
ZAC de TY AR MENEZ
29470 PLOUGASTEL DAOULAS

SOCIETE
D'EXPERTISE
COMPTABLE ET DE
COMMISSAIRES
AUX COMPTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2020

Nathalie LE GALL
Patrick PICAUVET
Stéphane PIQUEE

Experts comptables
Commissaires aux comptes

QUIMPERLE
15 rue Eric Tabarly - B.P.329
29391 Quimperlé Cedex
Tél. 02 98 39 07 80

Monsieur Le Président, Mesdames, Messieurs,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PLOUGADIS relatifs à l'exercice clos le 31/01/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Les comptes ont été arrêtés par votre présidence sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au COVID-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/02/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note sur les « autres éléments significatifs de l'exercice » inclus dans les informations de l'annexe des comptes annuels, concernant les difficultés de recouvrement des créances tiers-payant OPTIQUE anciennes.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et les éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au COVID-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de votre société.

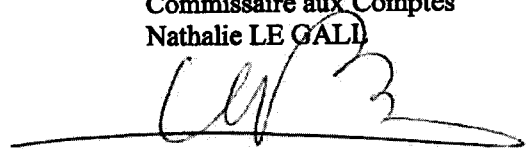
VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Quimperlé, le 3 juillet 2020

Pour le CABINET PICAUVET-LE DAIN
Commissaire aux Comptes
Nathalie LE GALL



SAS PLOUGADIS

ANNEXE AU RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31/01/2020

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

		31/01/2020			31/01/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	186 419	175 689	10 730	7 622
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	678 755	4 899	673 856	675 589
	Constructions	15 262 394	12 205 296	3 057 097	3 435 007
	Installations techniques, mat. et outillage indus	5 293 876	3 895 847	1 398 029	1 329 339
	Autres immobilisations corporelles	1 015 541	839 482	176 059	208 565
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 400 410		1 400 410	1 405 247
	Créances rattachées à des participations	697 513	40 000	657 513	638 866
	Autres titres immobilisés	4 494		4 494	4 494
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	960		960	960
TOTAL (II)		24 540 362	17 161 213	7 379 148	7 705 689
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	21 261		21 261	20 506
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	4 972 976	40 559	4 932 417	5 245 580
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	286 051	10 345	275 706	266 529
	Autres créances	1 611 263	14 508	1 596 755	1 787 564
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	731		731	476
	DISPONIBILITES	871 209		871 209	435 817
	Charges constatées d'avance	139 368		139 368	112 873
	TOTAL (III)	7 902 858	65 412	7 837 446	7 869 345
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		32 443 219	17 226 625	15 216 594	15 575 033

(1) dont droit au bail

658 473

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an



Bilan Passif

		31/01/2020	31/01/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	3 541 018	3 296 058
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 024 301	1 244 960
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	27 593	27 593
	Total des capitaux propres	4 636 911	4 612 611
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Provisions	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	44 256	33 257
Provisions	Total des provisions	44 256	33 257
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 848 330	4 978 053
	Emprunts et dettes financières divers	415 225	464 390
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 730	1 898
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 249 546	3 215 868
	Dettes fiscales et sociales	1 538 711	1 711 247
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		5 508
	Autres dettes	481 885	552 203
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	10 535 427	10 929 166
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		15 216 594	15 575 033
Total du bilan en centimes		15 216 594,10	15 575 033,37
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		7 338 230	7 814 912
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

			31/01/2020	31/01/2019	
			12 mois	12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION		France	Exportation		
	Ventes de marchandises	63 798 667		63 798 667	63 702 501
	Production vendue (Biens)	807		807	13 712
	Production vendue (Services et Travaux)	804 377		804 377	634 889
	Montant net du chiffre d'affaires	64 603 851		64 603 851	64 351 102
	Production stockée				
	Production immobilisée			38 289	64 487
	Subventions d'exploitation			102 800	52 836
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			35 161	40 395
	Autres produits				
Total des produits d'exploitation (1)			64 780 102	64 508 820	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			50 831 385	51 161 182
	Variation de stock			312 960	(385 023)
	Achats de matières et autres approvisionnements			120 785	114 656
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			3 839 257	3 560 898
	Impôts, taxes et versements assimilés			750 379	749 477
	Salaires et traitements			4 598 280	4 656 801
	Charges sociales du personnel			1 435 291	1 670 744
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :			1 109 304	1 231 822
- sur immobilisations					
- charges d'exploitation à répartir					
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations			65 412	69 543	
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions			44 256	33 257	
Autres charges			35 809	4 876	
Total des charges d'exploitation (2)			63 143 120	62 868 232	
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 636 982	1 640 588	

Compte de Résultat 2/2

		31/01/2020	31/01/2019
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 636 982	1 640 588
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	51 314	30 451
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 197	12 658
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers		53 512	43 109
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	41 723	49 120
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		41 723	49 120
RESULTAT FINANCIER		11 788	(6 011)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 648 771	1 634 577
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	23 647	23 300
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		18 079
	Total des produits exceptionnels	23 647	41 379
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	2 228	41 756
	Sur opérations en capital		15 382
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	40 000	110
	Total des charges exceptionnelles	42 228	57 248
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(18 581)	(15 869)
PARTICIPATION DES SALAIRES		217 273	186 283
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		388 616	187 465
TOTAL DES PRODUITS		64 857 261	64 593 308
TOTAL DES CHARGES		63 832 960	63 348 348
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 024 301	1 244 960
Résultat de l'exercice en centimes		1 024 300,54	1 244 959,72
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		2 202	

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2019 (PCG 2019).

Le PCG 2019 correspond au règlement ANC n° 2014-03 du 05 juin 2014 modifié des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels figurant à l'actif font l'objet d'un amortissement linéaire sur 12 mois.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :

- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après ;
- à leur coût de production.

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat net de toutes ristournes au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) :

- **Immobilisations incorporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
- **Immobilisations corporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
- **Immobilisations financières** :
 - > **Titres de participations** : La société n'a pas opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses sont donc incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
 - > **Autres titres** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2^{ème} catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

Autres informations de l'annexe

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La société dépend de la convention collective N°3305 des activités de « Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire », qui prévoit le droit pour les salariés à des indemnités de fin de carrière et en définit les modalités d'application.

Aucun autre accord particulier ou non n'a été signé par l'entreprise.

Les engagements actualisés relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés comprennent les indemnités de départ volontaire, ainsi que les indemnités de mise à la retraite estimés en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

En prenant pour hypothèse que la probabilité pour le salarié de partir en retraite par un départ volontaire est de 100%, ces engagements sont évalués à **434 102 €**.

Il n'existe pas d'engagements pris au profit des seuls dirigeants.

Les engagements de retraite ne font l'objet d'aucune provision comptable.

INTEGRATION FISCALE

Les résultats de la SAS PLOUGADIS sont intégrés fiscalement dans les résultats de sa mère :

- La SAS JM2D

La SAS JM2D est donc redevable de l'impôt sur les sociétés dû au titre des résultats de l'ensemble du groupe (article 223 A du CGI).

La convention d'intégration fiscale est basée sur la méthode de neutralité concernant le calcul de l'impôt sur les sociétés.

La SAS JM2D établit également des comptes consolidés, en tant que société mère consolidante, pour son compte et celui de sa filiale la SAS PLOUGADIS.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

*** COVID19**

En date du 30 janvier 2020, L'OMS a prononcé l'état d'urgence sanitaire après avoir confirmé, le 23 janvier 2020, la transmission interhumaine du virus covid19.

Les conséquences de cette pandémie ont impacté les comptes de l'exercice clos le 31/01/2020 de la manière suivante :

- néant

Autres informations de l'annexe

Il est prématuré d'estimer l'impact de cette pandémie mondiale sur les comptes du nouvel exercice en cours ouvert en 2020.

Cette crise exceptionnelle post-clôture est susceptible d'impacter notamment :

- le chiffre d'affaires ;
- la valeur comptable de certains actifs, notamment la valeur des stocks de marchandises ;
- l'évolution des taux variables des emprunts ;
- le coût lié aux absences du personnel, au chômage partiel, le cas échéant ;
- l'évolution du coût de la cotisation à la centrale d'achat ;
- les charges exceptionnelles liées à cette crise.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

*** Information sur les créances tiers-payant OPTIQUE :**

Les créances de tiers-payant optique d'un montant de 109 602 € au 31/01/2020, incluent des soldes antérieurs à l'exercice dont le recouvrement est en cours auprès des organismes de caisses maladie et de mutuelles.

La probabilité de percevoir ces créances anciennes est faible mais la société n'étant pas en mesure de chiffrer le risque, aucune provision pour dépréciation n'a été comptabilisée au 31/01/2020.

Engagements hors bilan

DETTES ASSORTIES DE GARANTIES

**** Nantissement de fonds de commerce de l'hypermarché exploité à PLOUGASTEL DAOULAS au profit de la BCME du RELECQ KERHUON (29480) en garantie :**

d'un prêt à long terme de 3 800 000 euros (durée 12,5 ans)
- solde au 31 janvier 2020 : 475 000 €

Engagements particuliers liés à cet emprunt :

- engagement de ne pas céder ou nantir les actions de la SAS PLOUGADIS sans un accord particulier du prêteur
 - engagement de ne pas céder ni aliéner le bien financé
 - absence de pénalités de remboursement anticipé
 - engagement de conférer une hypothèque sur le terrain détenu par la société à Ty Ar Menez
- 29470 PLOUGASTEL DAOULAS

**** Nantissement de fonds de commerce de l'hypermarché exploité à PLOUGASTEL DAOULAS au profit de la banque OSEO en garantie :**

de deux prêts, un à moyen terme de 300 000 euros (durée 5 ans), un à long terme de 700 000 euros (durée 12 ans), soit un montant global de 1 000 000 euros
- solde au 31 janvier 2020 : 272 390 €
- solde au 31 janvier 2020 : 0 €

**** Nantissement de fonds de commerce de l'hypermarché exploité à PLOUGASTEL DAOULAS au profit de la BCME du RELECQ KERHUON (29480) en garantie :**

de deux prêts, à long terme de 475 000 euros (durée 12 ans) chacun, soit un montant global de 950 000 euros
- solde au 31 janvier 2020 : 346 354 €
- solde au 31 janvier 2020 : 346 354 €

**** Nantissement de fonds de commerce de l'hypermarché exploité à PLOUGASTEL DAOULAS au profit de la Banque Populaire de l'Ouest (BPO) en garantie :**

d'un prêt, à long terme de 300 000 euros (durée 10 ans)
- solde au 31 janvier 2020 : 242 140 €

**** Nantissement de fonds de commerce de l'hypermarché exploité à PLOUGASTEL DAOULAS au profit de la Banque Populaire de l'Ouest (BPO) en garantie :**

d'un prêt, à long terme de 500 000 euros (durée 7 ans)
- solde au 31 janvier 2020 : 464 702 €

Engagements hors bilan (suite)

**** Nantissement de fonds de commerce de l'hypermarché exploité à PLOUGASTEL DAOULAS au profit de la BCME du RELECQ KERHUON (29480) en garantie :**

de deux prêts à long terme de 200 000 euros chacun, soit un montant global de 400 000 euros (durée 10 ans)

- solde au 31 janvier 2020 : 10 000 €

- solde au 31 janvier 2020 : 10 000 €

Engagements particuliers liés à cet emprunt :

- engagement de conférer une hypothèque sur le terrain détenu par la société à Ty Ar Menez 29470 PLOUGASTEL DAOULAS

**** Nantissement de fonds de commerce de l'hypermarché exploité à PLOUGASTEL DAOULAS au profit de la banque OSEO en garantie :**

de deux prêts, un à moyen terme de 270 000 euros (durée 7 ans), un à long terme de 1 000 000 euros (durée 12 ans), soit un montant global de 1 270 000 euros

- solde au 31 janvier 2020 : 498 778 €

- solde au 31 janvier 2020 : 29 103 €

**** Nantissement de fonds de commerce de l'hypermarché exploité à PLOUGASTEL DAOULAS au profit de la BCME du RELECQ KERHUON (29480) en garantie :**

d'un prêt à moyen terme de 520 000 euros (durée 7 ans)

- solde au 31 janvier 2020 : 171 004 €

Pour information :

Aucune garantie n'a été demandée concernant 4 emprunts :

- Prêt à moyen terme (durée 7 ans) de 120 000 euros auprès de la BCME du RELECQ KERHUON (29480)

- Prêt à moyen terme (durée 9 ans) de 600 000 euros auprès de la BCME du RELECQ KERHUON (29480)

- Prêt à moyen terme (durée 7 ans) de 250 000 euros auprès de la Banque Populaire de l'Ouest

- Prêt à long terme (durée 10 ans) de 300 000 euros auprès de la BCME du RELECQ KERHUON (29480)

- Prêt à moyen terme (durée 7 ans) de 300 000 euros auprès de la BCME du RELECQ KERHUON (29480)

AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Par la signature d'une convention de parrainage datée du 1er janvier 2012, la SAS PLOUGADIS prend l'engagement de couvrir en trésorerie la perte éventuelle, à hauteur de 2%, de tout exercice de la

Engagements hors bilan (suite)

société MONTIJODIS - SOCIEDAD DE DISTRIBUICAO SA.

Caution bancaire en faveur de la société MONTIJODIS - SOCIEDAD DE DISTRIBUICAO SA, en garantie d'un emprunt souscrit auprès de la banque EDEL.

Capital restant du au 31/01/2020 : 22 981 euros

Cautionnement à hauteur de 90 000 euros, valable jusqu'au 15/09/2020.

POUR INFORMATION :

Existence d'un concours bancaire à court terme octroyé par BCME du RELECQ KERUHON (29480) d'un montant de 1 000 000 d'euros, à durée indéterminée et révisable au 10 septembre 2020.

Ce concours bancaire, utilisable par billet de trésorerie, fait l'objet d'une utilisation totale par la société à la clôture de l'exercice.

Capital social

		31/01/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		40 000,00	1,0000	40 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		40 000,00	1,0000	40 000,00

Effectif moyen

		31/01/2020	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		6	
	Professions intermédiaires		25	
	Employés		175	
	Ouvriers			
	TOTAL		206	

Filiales et participations

31/01/2020

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés 1. Filiales (Plus de 50 %) SARL TYBEL 29470 PLOUGASTEL DAOULAS Bilan au 31/01/2020	150 000	204 580	100,00	150 000	150 000
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %) SARL TYBEL 29470 PLOUGASTEL DAOULAS Bilan au 31/01/2020					
2. Participations (10 à 50 %)					
	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
			994 757	39 514	20 000
B. Renseignements globaux Capital Capitaux propres Quote part détenue en pourcentage Valeur comptable des titres détenus - Brute Valeur comptable des titres détenus - Nette Prêts et avances consentis Montant des cautions et avals Chiffre d'affaires Résultat du dernier exercice clos Dividendes encaissés	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	182 919		3 500			186 419
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	182 919		3 500			186 419
CORPORELLES	Terrains	678 755					678 755
	Constructions sur sol propre	9 528 448		4 553			9 533 001
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	5 420 296		309 097			5 729 393
	Instal technique, matériel outillage Industriels	4 888 892		411 194		6 210	5 293 876
	Instal., agencement, aménagement divers	496 593					496 593
	Matériel de transport	109 344		9 167			118 510
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	383 742		31 443		14 748	400 437
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		21 506 070		765 454		20 958	22 250 566
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	2 044 113		64 310		10 500	2 097 923
	Autres titres immobilisés	4 494					4 494
	Prêts et autres immobilisations financières	960					960
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 049 567		64 310		10 500	2 103 377
TOTAL		23 738 556		833 264		31 458	24 540 362

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/01/2020
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	175 296	393		175 689
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	175 296	393		175 689
CORPORELLES				
Terrains	3 166	1 733		4 899
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	7 298 459	383 475		7 681 933
Instal technique, matériel outillage industriels	4 215 278	308 085		4 523 363
Autres Instal., agencement, aménagement divers	3 559 553	342 503	6 210	3 895 847
Matériel de transport	381 534	41 019		422 554
Matériel de bureau, mobilier	42 452	17 273		59 725
Emballages récupérables et divers	357 128	14 823	14 748	357 204
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 857 571	1 108 912	20 958	16 945 524
TOTAL	16 032 867	1 109 304	20 958	17 121 213

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/01/2020
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix	27 593			27 593
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES	27 593			27 593
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	33 257	44 256	33 257	44 256
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	33 257	44 256	33 257	44 256
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières		40 000		40 000
	Sur stocks et en-cours	40 356	40 559	40 356	40 559
	Sur comptes clients	27 106	10 345	27 106	10 345
	Autres	2 081	14 508	2 081	14 508
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	69 543	105 412	69 543	105 412
TOTAL GENERAL		130 393	149 668	102 800	177 260
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			109 668 40 000	102 800	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/01/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	697 513	697 513	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	960	960	
	Clients douteux ou litigieux	643	643	
	Autres créances clients	285 408	285 408	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	507	507	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	72 670	72 670	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	58 412	58 412	
	Débiteurs divers	1 479 673	1 479 673	
	Charges constatées d'avances	139 368	139 368	
TOTAL DES CREANCES		2 735 154	2 735 154	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/01/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	4 848 330	1 964 371	2 199 059	684 901
	Emprunts et dettes financières divers	415 225	103 718	311 507	
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 249 546	3 249 546		
	Personnel et comptes rattachés	776 428	776 428		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	379 901	379 901		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	89 970	89 970		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	292 412	292 412		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	229 397	229 397		
	Autres dettes	252 488	252 488		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		10 533 697	7 338 230	2 510 566	684 901
Emprunts souscrits en cours d'exercice		894 168			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 073 055			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		148			

Produits à recevoir

		31/01/2020
Total des Produits à recevoir		919 142
Créances rattachées à des participations		2 186
26781000	Int.cour.cr.ratt.part.(groupe)	2 186
AUTRES CREANCES		916 956
40981000	Avoirs sur achats à recevoir	103 991
40985600	Rist. à recevoir Centrale	772 980
46870000	Divers produits à recevoir	39 985

Charges à payer

31/01/2020

Total des Charges à payer		1 417 928
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 816
16884000	Int.cour.s/emprunt établ.crédi	2 816
Emprunts et dettes financières divers		7 349
16886600	INTERETS PARTICIPATION 2012	1
16887500	INT COURUS PARTICIPATION 01 15	2 901
16887600	INT COURUS PARTICIPATION 01 16	1 914
16887700	INT COURUS PART 01 17	1 346
16887800	INT COURUS PART 01 18	859
16887900	INT COURUS PART 01 19	327
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		13 059
40810000	Fournisseur factures non parve	10 325
40820000	Fournis fact. fgx non parvenue	2 735
Dettes fiscales et sociales		1 296 472
42820000	Dettes prov pour CP nouvelle p	325 724
42830000	Dettes provisionnées 13ème moi	54 400
42840000	Dettes provisionnées partic sa	217 273
42861000	Intéressement à payer	54 415
42864000	Prime bilan au pers.à payer	99 400
43821000	Charges soc. congés payés nouv	100 975
43860000	Organismes sociaux - C.A.P.	10 515
43860100	C SOC A PAYER PRIMES DE BILAN	39 760
43860200	C SOC A PAYER 13E MOIS	16 864
43860300	CH SIC A PAYER SUR AUTRES SALA	43 455
43864100	CH SOC A PAYER FORMATION	17 188
43864600	CH SOC A PAYER CONSTRUCTION	21 816
43864800	CH SOC A PAYER TAXE D APPRENTI	2 276
44862100	CAPTAXE FONCIERE	8 780
44862400	cap CVAE	12 450
44862500	CAP CFE	7 347
44862600	CAP TVTS	247
44863000	CAP TAXE PUBLICITE	2 457
44865000	CAP C 3 S ORGANIC	78 149
44865100	CAP TAXE GRANDE SURFACE	177 824
44868000	C.A.P Taxes diverses	5 158
Autres dettes		95 934
46860000	Divers charges à payer	2 779
46860100	C.A.P. EAU	12 958
46860200	C.A.P. ELECTRICITE	402
46860300	C.A.P GAZ	109
46861000	charges a payer assurances	3 417
46861300	CAP LOCATION	2 354
46861500	C.A.P. - PUBLICITE	1 103
46861600	CAP locations	10 631
46865100	C.A.P ESPACES VERTS	627
46865500	C.A.P Charges à payer autres	76
46866000	C.A.P MAINTENANCE CAISSE	644
46866200	C.A.P. MAINTENANCE LOGICIELS	1 281
46866500	C.A.P. HONORAIRES	8 200

Charges à payer

		31/01/2020	
46866700	C.A.P VOYAGES DEPL. SAUF PERS	4 398	
46866800	C.A.P. DEPLACEMENTS DIRECTION	6 558	
46867100	C.A.P. PUB GALEC	16 855	
46867200	C.A.P. PUB SCARMOR	167	
46869000	C.A.P COTISAT. GALEC	21 052	
46869100	C.A.P. COTISAT. ACD/LEC	1 093	
46869400	CAP COTISATION FRANCE PECHE	1 231	

Charges constatées d'avance

31/01/2020

Charges constatées d'avances		139 368
Charges constatées d'avance - Exploitation		139 368
48600000	CCA marchandises	27 076
48600500	C.C.A FUEL	
48602000	C.C.A SURVEILLANCE GARDIENNAGE	811
48611200	C.C.A LOCATION MATERIEL	12 020
48611500	C.C.A LOCATION MAT.BUREAU	3 943
48615000	C.C.A MAINTENANCE MATERIEL	3 286
48616000	C.C.A MAINT. MATERIEL BUREAU	1 345
48617000	C.C.A MAINTENANCE LOGICIELS	26 042
48618000	C.C.A MAINTENANCE DIVERSES	23 657
48620000	CCA PRIMES ASSURANCES	32 931
48622000	C.C.A. DOCUMENTATION GENERALE	760
48623000	C.C.A DOCUMENTATION TECHNIQUE	
48630000	C.C.A. AFFICHAGES PERMANENTS	6 065
48630300	C.C.A. INSERTION PUB/PRESSE	
48640000	C.C.A. Interêts sur emprunts	1 032
48641000	CCA AWEN	400

Produits constatés d'avance

31/01/2020

Produits constatés d'avance

Produits et Charges exceptionnels

31/01/2020

Total des produits exceptionnels		23 647
PRODUITS EXCEPTIONNELS EN CAPITAL		23 647
Produits exceptionnels divers	23 647	
Total des charges exceptionnelles		42 228
CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION		2 228
pénalités amendes fiscales&pén	128	
autres charges except opé gest	2 100	
CHARGES EXCEPTIONNELLES AMORT. & PROVISIONS		40 000
Dot prov dépréciation exceptio	40 000	
Résultat exceptionnel		(18 581)

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	31/01/2020	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		1 648 771	451 433	1 197 338
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(235 854)	(62 817)	(173 037)
RESULTAT COMPTABLE		1 412 917	388 616	1 024 301

(1) après retraitements fiscaux.



E.LECLERC

PLOUGADIS
Zac de Ty Ar Menez
B.P. 32
29470 PLOUGASTEL-DAOULAS
Téléphone : 02 98 40 52 72
Télécopie : 02 98 40 57 65

Grefe du tribunal de commerce de Brest
CS 61936
150 rue Ernest Hemingway
29219 BREST CEDEX 2

Plougastel-Daoulas, le 29/12/2021

Lettre avec AR

Objet : PLOUGADIS 321 640 948 relance transmission documents comptables 31/01/2020

Madame, Monsieur,

Suite à votre relance, vous trouverez en pj les documents comptables demandés accompagnés d'un chèque de 47.90 €.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos salutations distinguées.



Frédéric MESLIN
Resp. Adm. & Comptable

REÇU LE

31 DEC. 2021

G. TRIB. COM. BREST



17 DEC. 2021

GR/2901/1305838



PLOUGADIS
ZAC DE TY AR MENEZ
29470 PLOUGASTEL-DAOULAS

1706 - 1/1 - 1716

Brest, le 3 décembre 2021

RELANCE UNIQUE

Nos références : mygbatch / 1981 B 00071

Entreprise : PLOUGADIS, 321 640 948

Exercice clos le : 31/12/2019

Pour toute réponse, joindre impérativement le présent courrier

UNIQUE RELANCE AVANT TRANSMISSION AU MINISTERE PUBLIC
ET AU PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE

Madame, Monsieur,

Vous n'avez pas déposé au greffe les **documents comptables relatifs à l'exercice clos au 31/12/2019** en violation de l'article L.232-23 I du code de commerce.

A défaut de **régularisation sous 30 jours** du dépôt de vos documents comptables, vous vous placerez dans l'obligation d'informer le ministère public de la constitution de l'**infraction pénale** ainsi que le président du tribunal de commerce qui pourra vous **contraindre à procéder à ce dépôt sous astreinte**.

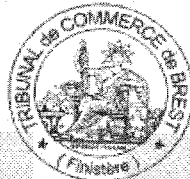
Vous avez la possibilité d'y remédier, de manière simple et rapide, en réalisant le dépôt en ligne de vos documents comptables sur le portail dédié comme plus de 229 000 entreprises :

www.infogreffe.fr/formalites-entreprise/depot-des-comptes.html

A défaut, vous devez nous adresser sous un délai de **30 jours** en un seul exemplaire, très lisibles, non agrafés, certifiés conforme et signés par le représentant légal, les documents listés au verso, accompagnés de votre règlement d'un montant de 47,90 Euros.

Avec nos salutations distinguées.
Maître Yveline BONDER-MARCHAND
Maître Béatrice APPERE-BONDER

B. Bonder
Y. H.



LEGALE

EN CAS D'ENVOI PAR COURRIER

Aussi, vous voudrez bien y **procéder sous un délai de 30 jours** et nous joindre **le présent courrier** accompagné, en **un seul exemplaire, très lisibles, non agrafés, certifiés conforme et signés** par le gérant, les éléments suivants :

- Les **comptes annuels** : bilan, actif / passif, compte de résultat et annexe
(Etant précisé que les micro-entreprises* autres que les holdings ne sont pas tenues d'établir une annexe)
- La **proposition d'affectation** du résultat soumise à l'assemblée
- La **résolution d'affectation** votée
- Le **rapport des commissaires aux comptes** sur les comptes annuels

Accompagnés d'un chèque bancaire d'un montant de **47.90 euros** à l'ordre du greffe du tribunal de commerce de Brest couvrant les frais de publicité légale et de relance.

** La micro-entreprise est celle qui ne dépasse pas deux des trois critères suivants : total du bilan de 350 000 euros, chiffre d'affaires HT de 700 000 euros, nombre moyen de salariés au cours de l'exercice : 10*

RAPPEL CONCERNANT LA CONFIDENTIALITE ET LA PRESENTATION SIMPLIFIEE

- Les **sociétés répondant à la définition des micro-entreprises** au sens de l'article L. 123-16-1, à l'exception des sociétés mentionnées à l'article L. 123-16-2 et de celles dont l'activité consiste à gérer des titres de participations et de valeurs mobilières, **peuvent demander que les comptes déposés soient confidentiels.**
- Les **petites entreprises**, au sens de l'article L. 123-16, à l'exception des sociétés mentionnées à l'article L. 123-16-2, **peuvent demander que le compte de résultat soit confidentiel.** Les sociétés appartenant à un groupe, au sens de l'article L. 233-16, ne peuvent faire usage de cette faculté.
- Les **sociétés répondant à la définition des moyennes entreprises**, au sens de l'article L. 123-16, à l'exception des sociétés mentionnées à l'article L. 123-16-2, **peuvent demander que ne soit rendue publique qu'une présentation simplifiée de leur bilan et de leur annexe pour les exercices clos après le 22 mai 2019.** Dans ce cas, la présentation simplifiée n'a pas à être accompagnée du rapport des commissaires aux comptes. Les sociétés appartenant à un groupe, au sens de l'article L. 233-16, ne peuvent faire usage de cette faculté.

La demande de confidentialité des comptes ou du résultat, ou la demande de présentation simplifiée du bilan, doit être demandée au moment du dépôt selon un modèle téléchargeable à l'adresse suivante : <https://www.infogreffe.fr/depot-comptes-annuels/tarif-depot-comptes-greffe.html>

CONSEQUENCES ET SANCTIONS EN CAS DE NON REALISATION DU DEPOT

- La société commerciale qui s'abstient de déposer ses comptes au greffe prend le risque d'être affectée dans sa cotation auprès de la Banque de France et des organismes d'assurance-crédit, ce qui peut lui créer des difficultés vis-à-vis de ses fournisseurs et pour l'obtention de concours bancaires
 - Le fait de ne pas satisfaire aux obligations de dépôt est constitutif d'une **infraction punie d'une amende**, à l'encontre des représentants légaux, de 1 500 euros montant pouvant être porté à 3 000 euros en cas de récidive (art. R.247-3 du code de commerce et 131-13 du code pénal)
 - Le président du tribunal de commerce peut adresser à l'encontre des dirigeants une **injonction de déposer** les documents comptables au greffe sous une astreinte** qu'il détermine et dont le recouvrement sera poursuivi par le Trésor public (art. L.611-2 II du code de commerce)
 - Tout intéressé peut demander en référé au président du tribunal de commerce d'enjoindre sous astreinte** au dirigeant de la personne morale de procéder au dépôt des documents comptables (art. L.123-5-1 du code de commerce)
- Le président peut dans les mêmes conditions et à cette même fin, désigner un mandataire chargé d'effectuer ces formalités

****Astreinte : condamnation en principe journalière fixée par le juge s'appliquant à défaut pour une personne de procéder à une obligation de faire sous un certain délai**